

POLITIQUE SÉCURITÉ, SANTÉ, ENVIRONNEMENT 2012

OGAP CONCEPT pérennise sa démarche en cultivant un Système de Management associant les domaines de la Sécurité, de la Santé et de l'Environnement afin de garantir une organisation durable et évolutive. Notre politique SSE est basée sur deux valeurs :

- ◆ L'ambition de devenir la référence en matière de Sécurité, de Santé et d'Environnement dans notre secteur.
- ◆ L'engagement dans une démarche dont le but est d'intégrer la sécurité et la santé des hommes, la préservation des installations de nos clients ainsi que leur environnement lors de nos interventions.

Cette démarche se concrétise par une approche d'amélioration continue qui s'appuie sur le référentiel Système Commun MASE/UIC Méditerranée.

Il est du devoir de la direction de la société OGAP CONCEPT d'offrir une garantie SSE à son personnel et à ses clients et nous veillerons donc attentivement à ce que nos engagements et nos objectifs fondamentaux soient respectés.

ENGAGEMENTS

Aucune action ne peut s'exercer au détriment de la Sécurité. Pour ce faire, l'application de notre Système de Management Sécurité, Santé et Environnement doit nous permettre d'atteindre notre objectif de **Zéro risque**. Cette volonté forte implique le respect et la pérennisation des engagements suivants :

- ◆ Préserver l'intégrité physique et morale des personnes dans l'exercice de leur fonction en identifiant les dangers et en évaluant les risques.
- ◆ Améliorer en permanence les conditions de Sécurité, de Santé et de respect de l'Environnement.
- ◆ Mettre en œuvre des méthodes pour modifier le comportement sécurité de notre personnel.
- ◆ Lutter contre l'alcoolisme et la drogue sur les lieux de travail.
- ◆ Développer la politique de sensibilisation à la sécurité par la présence de la Direction et du service Sécurité sur chantier.
- ◆ S'informer et respecter les lois et les réglementations en vigueur ainsi que les consignes et les procédures de sécurité émises par le client.
- ◆ Respecter et protéger l'environnement.
- ◆ Évaluer et améliorer notre Système de Management SSE en mesurant les résultats obtenus et en définissant des axes de progrès.
- ◆ Informer le personnel sur le droit de retrait et le droit d'alerte dont il dispose face à un danger grave.
- ◆ Identifier, évaluer et prévenir les risques psychosociaux.
- ◆ Assurer la satisfaction totale de nos clients.
- ◆ Respecter le code de la route.

Les objectifs et indicateurs issus de nos engagements sont reportés sur un autre support directement relié à notre politique SSE. Ils sont communiqués chaque année à nos collaborateurs.

LES GRANDES LIGNES DE NOTRE POLITIQUE SÉCURITÉ, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT 2012

- ◆ Engagement de tous les salariés dans la politique SSE.
- ◆ Poursuivre le développement de notre culture sécurité.
- ◆ Pérenniser notre démarche d'amélioration continue afin de toujours avoir une plus grande maîtrise de notre système.
- ◆ Mettre en avant les bons comportements.
- ◆ Revoir régulièrement notre Système de Management Sécurité, Santé et Environnement.
- ◆ Assurer la prévention de nos propres risques.
- ◆ En période d'arrêts de chantiers, accroître la surveillance sur le terrain.
- ◆ Encourager le dialogue et développer l'implication de notre personnel dans la démarche SSE : Augmenter le nombre de Remontées d'Informations Terrain en Causeries et en Audits Sécurité afin de mieux cibler les problématiques SSE.

MOYENS ET MÉTHODES

Nos actions de prévention sont les suivantes :

- ◆ La formation et l'information de l'ensemble de nos collaborateurs afin de les responsabiliser et d'accroître leur professionnalisme.
- ◆ Les analyses de risques qui accompagnent toutes les préparations de chantiers.
- ◆ L'analyse systématique des accidents du travail et la mise en place d'actions correctives et/ou préventives.
- ◆ La mise en place d'actions correctives suite aux écarts constatés en matière de Sécurité, de Santé et d'Environnement.
- ◆ La réalisation d'audits de chantier pour vérifier la mise en œuvre des actions engagées.

AMÉLIORATION CONTINUE

- ◆ Un tableau de bord (suivi des indicateurs) est tenu à jour mensuellement et communiqué par le biais des Gazettes Sécurité.
- ◆ Dans la Revue de Direction annuelle, nous déterminons des axes de progrès en référence aux résultats de l'année précédente.
- ◆ Des Comités Sécurité sont organisés dans l'année afin de faire un point régulier sur les résultats sécurité acquis.
- ◆ Chaque action de progrès est inscrite dans le tableau de Suivi des Actions d'Amélioration tenu à jour par le Service Sécurité.

Notre force est l'implication active de chaque membre de l'entreprise dans notre démarche de Sécurité, de Santé et d'Environnement.

Thierry LE FLOCH

